



## **Pompier et premier répondant**

Service de la sécurité publique

Poste non syndiqué, régulier, à temps partiel

*Période d'affichage interne : 27 août au 10 septembre 2021*

### **Présentation de l'organisme**

Sainte-Brigitte-de-Laval est une ville à dimension humaine en plein cœur de la nature à seulement 25 minutes du centre-ville de Québec. Elle est toujours à la tête du palmarès des municipalités de 5 000 habitants et plus ayant le taux de croissance le plus marqué entre 2005 et 2016.

La qualité des services dispensés par la Ville à la population repose essentiellement sur la qualité et les compétences de ses employés. C'est pourquoi l'organisation affiche ouvertement sa confiance envers eux et sa volonté de s'appuyer sur des gens motivés, compétents et impliqués.

### **Rôle et fonctions**

Membre de l'équipe du Service de la sécurité publique, le pompier et premier répondant à temps partiel a pour principales responsabilités de répondre aux interventions d'urgence de toute nature et d'assurer l'entretien de la caserne et des équipements.

### **Description de tâches**

Plus précisément, le titulaire du poste devra :

#### **Interventions incendie et médicale**

- Participer aux activités de formation et d'entraînement du personnel du service;
- Répondre à toute forme d'appel d'urgence incendie, sauvetage, médical et de mesures d'urgence;
- Exécuter les opérations inhérentes à une intervention incendie, sauvetage, médicale ou d'urgence;
- Effectuer la remise en service des équipements et du matériel d'opération à la suite d'une intervention.

#### **Prévention**

- Effectuer les visites de prévention sur le territoire, conformément au schéma de couverture de risques de la Ville;
- Participer aux activités d'éducation du public (visites dans les écoles, garderies, résidences pour personnes âgées, etc.).

#### **Entretien et maintenance**

- Effectuer des tâches d'inspection et d'entretien du matériel, de nettoyage de la caserne, des véhicules et des équipements;
- Effectuer des tâches inhérentes à la maintenance et à la réparation des biens du Service.

La liste des tâches et responsabilités énumérées ci-dessus est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne occupant ce poste.

## Compétences recherchées

- Écoute et communication
- Esprit d'équipe et collaboration
- Gestion du stress
- Bonne forme physique
- Discrétion (respect de la confidentialité)
- Maîtrise de soi

## Exigences du poste

- Diplôme d'études professionnelles en intervention en sécurité incendie;
- Diplôme d'études collégiales en sécurité incendie un atout;
- Certification de premier répondant de niveau 3 valide ou s'engager à l'obtenir dans les délais exigés par le service;
- Posséder un véhicule pour se déplacer et détenir un permis de conduire valide de classe 4A;
- Avoir de la disponibilité de jour, de soir, de nuit ainsi que la fin de semaine;
- Considérant le territoire à desservir, la résidence principale doit être située dans un rayon compatible avec les délais de mobilisation exigés par le *Schéma de couverture de risques de la MRC de La Jacques-Cartier* en vigueur.

## Rémunération et avantages sociaux

Les conditions de travail sont établies dans le *Contrat traitant des conditions de travail des pompiers/premiers répondants et des officiers non cadres, à temps partiel* en vigueur.

La Ville offre des avantages sociaux concurrentiels, ainsi qu'un environnement de travail où les défis sont nombreux et motivants.

## Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation dans laquelle le candidat devra démontrer son intérêt et ses qualifications envers le poste, accompagnée du curriculum vitae au plus tard le 10 septembre 2021, à l'attention de Madame Audrey Beaulieu, par courriel à [direction.generale@sbd.net](mailto:direction.generale@sbd.net) ou par télécopieur au 418-825-3114.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature, cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

### **Remarques :**

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir. La Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval se réserve le droit de vérifier les antécédents judiciaires qui ont un lien avec l'emploi. La Ville souscrit aux principes de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*.

L'utilisation du masculin est uniquement pour alléger le texte.